



Paris, le 3 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tempêtes : la solidarité doit vite se mettre en place

Après la tempête Carmen qui a touché la France lundi, c'est au tour de la tempête Eleanor de s'abattre sur le pays. Elle a provoqué des dégâts considérables, au moins un décès et de nombreux blessés, laissant ainsi des familles meurtries. En outre, 225 000 habitations sont privées d'électricité.

La violence de ces tempêtes a surpris et a endommagé des maisons, des bâtiments, des véhicules, des infrastructures et de nombreuses productions agricoles. C'est une épreuve pour tous ceux qui sont touchés, c'est pourquoi la FNSEA apporte son soutien plein et entier aux habitants concernés et aux agriculteurs touchés.

Concernant les dégâts agricoles, les services de l'Etat doivent opérer au plus vite, afin que les constats, les évaluations et les mesures à prendre se fassent rapidement. La FNSEA, avec son réseau, est déjà aux côtés des producteurs dans l'aide et l'accompagnement nécessaires.

La multiplication des aléas climatiques est une réalité. Les tempêtes Eleanor et Carmen en sont un triste symbole. Donnons au plus vite la possibilité aux agriculteurs d'appréhender au mieux ces événements en mettant à leur disposition un bouquet de solutions, allant de l'assurance jusqu'à l'épargne de précaution en passant par des fonds de mutualisation.

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr

 [@FNSEA](https://twitter.com/FNSEA)  [laFNSEA](https://www.facebook.com/FNSEA)  [laFNSEA](https://www.youtube.com/channel/UC...)